



## ADAM BULLETIN de LIAISON Juillet 2018 – n° 25

Ce bulletin est distribué par messagerie électronique ainsi que par tirage papier limité à 100 exemplaires, par respect de l'environnement, pour diffusion par les membres de l'association à leurs voisins et amis.  
Association ADAM, Casier n° 14, mairie de Montbonnot, 38330 MONTBONNOT St MARTIN

### Le mot de la présidente 2018

par Sabine Coquillard

Comme les années précédentes, notre association est intervenue en ce mois de juin à l'école des Chavannes pour présenter à trois classes de maternelle le monde des abeilles et de l'apiculture en des mots simples et compréhensibles. C'est toujours une grande joie que de partager le désir de connaissance et de compréhension des enfants.



© Photo PLL-ADAM.

Un petit exposé avec dessins et photos, la possibilité d'essayer une vareuse d'apiculteur avec son voile, de manipuler de la cire d'abeille et, bien sûr, de goûter du miel ont ravi les enfants. Puisse l'avenir en faire des adultes conscients et acteurs face aux enjeux de la biodiversité et de la défense de l'environnement pour le bien de tous !

Ceci n'est pas un vœu pieux, mais bien une réelle nécessité alors que les associations et syndicats apicoles ne cessent d'alerter sur la mortalité des abeilles. Le 14 mai dernier, le journal

régional *La Montagne* titrait l'un de ses articles : « Environnement – Les abeilles meurent par millions, en Creuse comme ailleurs » (voir : [https://www.lamontagne.fr/gueret/economie/agroalimentaire/2018/05/14/les-abeilles-meurent-par-millions-en-creuse-comme-ailleurs\\_12841056.html](https://www.lamontagne.fr/gueret/economie/agroalimentaire/2018/05/14/les-abeilles-meurent-par-millions-en-creuse-comme-ailleurs_12841056.html)).

**Informations pratiques** : pour le calendrier et le lieu de nos réunions mensuelles, consulter l'agenda d'A.D.A.M. sur le site web <http://www.apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr>. **À la rentrée**, notre association sera présente au **Forum des associations** le **samedi 8 septembre prochain de 8h30 à midi à la Maison du Pré de l'eau**, à la **Fête de l'automne** le **dimanche 23 septembre** à la ferme communale, puis à la **Fête des abeilles, du miel et de la nature** les **samedi 6 et dimanche 7 octobre** prochain, fête dont nous reparlerons dans le prochain numéro.

### Conduite du rucher : recommandations pour l'été

par Christian Bienvenu

Merci à Christian pour ses recommandations.

Le temps, chaud et humide, rend difficile à ce jour les prévisions de récolte de miel. Faut-il récolter tôt fin juin ou début juillet ou attendre davantage. Ce sont les conditions climatiques et surtout l'état des colonies et des hausses qui permettront de le déterminer. Quoi qu'il en soit, la récolte du miel doit se dérouler en respectant quelques règles :

- placer la veille un couvre-cadres équipé d'un chasse-abeilles entre le corps de ruche et la première hausse,
- enlever les hausses le lendemain et les apporter dans le local d'extraction à l'abri de l'atteinte des abeilles,
- s'assurer auparavant que le local est propre, sec et aéré sans que les abeilles puissent y pénétrer,
- s'assurer que le matériel d'extraction est propre,
- désoperculer les cadres de hausses au-dessus d'un bac à désoperculer pour recueillir les brisures de cire et les inévitables coulures de miel qui sera filtré plus tard,
- placer autant de cadres désoperculés que possible dans l'extracteur, actionner la manivelle de l'extracteur radial : cet appareil permet d'extraire les deux faces à la fois par l'effet de la force centrifuge,

- filtrer une première fois le miel qui sort de l'extracteur,
- filtrer une deuxième fois le miel qui est ensuite versé dans le maturateur,
- nettoyer tout le matériel, après l'extraction, à l'eau sans adjuvant,
- faire lécher par les abeilles les cadres vidés soit en formant une tour de hausses à proximité du rucher pendant quelques heures, soit en remplaçant à nouveau les hausses sur les corps de ruches, le soir : en effet cette deuxième méthode déclenche le pillage et il est fortement conseillé de réduire les trous de vol et de retirer les hausses dans la matinée qui suit.

Une fois la récolte effectuée, il faut s'assurer que toutes les colonies possèdent leur reine : les colonies orphelines doivent recevoir un cadre contenant des œufs ou des larves du premier jour, ou bien recevoir une nouvelle reine, ou encore être réunies à d'autres colonies. Cette période est propice au pillage des colonies faibles par les plus fortes. Il faut donc prendre les mesures suivantes surtout en cas de nourrissage : rétrécissement des entrées, sirop en petite quantité donné à la tombée du jour. La ponte d'août doit être stimulée car les abeilles nées en septembre vont participer à l'hivernage.

**Traiter la varroase** : Il est nécessaire et obligatoire de traiter les colonies de manière à réduire les varroas, soit en plaçant des lanières anti-varroas près des cadres de couvain pour une durée de dix semaines en contrôlant périodiquement les chutes de varroas sur les langes, soit en traitant les colonies selon la procédure nouvellement mise au point : engagement de la reine, ce qui supprime un cycle de ponte de la reine, mais supprime de facto la nourriture des varroas qui disparaissent, puis complément par un traitement à l'acide oxalique.

**Rappel** : cet été, suite à ma présentation lors du CA de mai, un traitement d'été à l'acide oxalique collectif pour les ruches hébergées sur les ruchers communaux est proposé aux membres de l'association. Il est aussi proposé de fournir des doses de traitement à l'acide oxalique pour les membres propriétaires de ruches hors des ruchers communaux. **Pour information supplémentaire**, contacter Sabine Coquillart ([president@apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr](mailto:president@apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr) et tél.: 06 51 58 14 36).

## Brèves de rucher

par Pierre Le Loarer

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer les abeilles sauvages à travers deux publications : **Abeilles sauvages : les connaître, les accueillir, les protéger** de Vincent Albouy. Éditions Delachaux et Niestlé, 2016. 127 p. et **Abeilles sauvages** du photographe Philippe Boyer. Éditions Ulmer, 2015. 142 p.

L'éditeur grenoblois Glénat vient de publier en avril dernier un petit guide en format de poche facile à transporter : **Abeilles sauvages** de Nicolas Vereecken et Bernhard Jacobi. Glénat, 2018. 127 p. Collection 'Les Mosaïques Nature'. À recommander à qui souhaite découvrir et observer quelques abeilles sauvages (parmi les 40 espèces décrites) lors de randonnées ou de simples balades.

Très bien conçu et illustré, ce petit guide propose pour chaque espèce d'abeille sauvage : une photographie de la femelle et du mâle, la présentation de l'espèce, son environnement habituel (régions du monde), sa description, sa biologie et son écologie (période d'activité, type de nid, habitats principaux, etc.) et les plantes visitées. Ce petit guide est complété par un carnet de terrain incluant des conseils précis pour observer et reconnaître les abeilles sauvages (notamment en distinguant la structure d'une aile antérieure), des conseils pour les photographier, un calendrier et un carnet d'observation, un index des noms communs et un index des noms scientifiques.

### Sur l'Agenda 2018 d'A.D.A.M.

**Prochaines réunions du C.A.** (ouvertes à tous) 19h - 20h30 :  
- dans les locaux des ateliers associatifs de la mairie de Montbonnot le **mercredi** 4 juillet.  
- Pour les dates et lieux des réunions suivantes : voir notre site web.

Contact par courriel à : [contact@apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr](mailto:contact@apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr)

Site Web : <http://www.apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr>

**Initiation à l'apiculture** : renseignements auprès de : Bruno COLLADANT 06 69 60 63 01 ; Christian BIENVENU 06 38 98 91 08.

**Animation dans les écoles** : renseignements auprès de : Gilles DAGAND 06 99 21 38 35.

### Pour nous contacter

**Association A.D.A.M., Casier n° 14, mairie de Montbonnot, 38330 Montbonnot-Saint-Martin**

**Présidente** : Sabine COQUILLART

**Vice-Présidentes** : Anne LORTAT-JACOB,  
Véronique SERPAGGI

**Secrétaire** : Hédi GHARBI

**Secrétaire adjoint** : Philippe KOCH

**Trésorier** : Michel CAZAL

**Trésorière adjointe** : Chantal QUATREFAGES

**Capture d'essaims** : 06 38 98 91 08  
(Christian BIENVENU)